

JEAN
PEYRELEVADE

CHANGER OU
DISPARAÎTRE

Adresse au patronat

Changer
ou disparaître :
adresse au patronat

Du même auteur

- Journal d'un sauvetage*, Albin Michel, 2016.
Histoire d'une névrose, la France et son économie, Albin Michel, 2014.
France, état critique, avec Pierre-Antoine Delhommais, Plon, 2011.
Sarkozy. L'erreur historique, Plon, 2008.
Seul face à la justice américaine, avec Jean-Marie Pontaut, Plon, 2006.
Le Capitalisme total, Le Seuil, 2005.
La République silencieuse, avec Denis Jeambar, Plon, 2002.
Le Gouvernement d'entreprise ou Les fondements incertains d'un nouveau pouvoir, Economica, 1999.
Pour un capitalisme intelligent, Grasset, 1993.
Économie de l'entreprise, Fayard, 1989.
L'Économie de spéculation, Le Seuil, 1978.
La Mort du dollar, avec Jacques-Antoine Kosciusko-Morizet, Le Seuil, 1974.

Jean Peyrelevade

Changer
ou disparaître :
adresse au patronat

ISBN : 979-10-329-0133-5
Dépôt légal : 2018, février
© Éditions de l'Observatoire/Humensis, 2018
170 *bis*, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris

Avant-propos

Ce livre est le fruit d'une rencontre, presque fortuite.

Quelques semaines avant l'élection présidentielle de 2017, Pierre Gattaz, président du Medef, me demande de passer le voir. Il souhaitait un échange de vue sur la situation économique et que je lui fasse part des réformes que je jugeais les plus nécessaires pour redresser le pays.

Au bout de trois quarts d'heure de conversation, mon interlocuteur s'exclame :

— Ah, Jean, si tous les types de gauche raisonnaient comme vous, ce pays serait facile à gouverner !

— Attendez Pierre, avant de me féliciter, la fin de mon discours.

— Qu'avez-vous en tête ?

Je commençai à dérouler :

— Vous demandez au gouvernement une diminution des charges qui pèsent sur les entreprises et vous avez raison. Vous espérez un allègement de la fiscalité affectant les revenus du capital, qu'il s'agisse

de l'impôt sur les sociétés ou de la taxation des dividendes distribués, et je vous accorde qu'un tel mouvement est crucial pour l'avenir de notre système productif. Vous attendez un changement profond du droit du travail, qui permette une décentralisation du dialogue social et d'installer au plus près du terrain une vraie politique contractuelle, donc plus souple que notre actuelle accumulation de normes verticales. Ici encore, j'approuve.

Cependant, vous n'obtiendrez jamais tout cela sans contreparties. Tant que l'opinion publique considérera dans ses profondeurs que le patronat, en réclamant ces bouleversements, ne fait que défendre ses intérêts particuliers, vous n'aurez aucune chance de remporter la bataille politique qui conditionne le succès. Certes, vous obtiendrez, de-ci, de-là, quelques gestes, mais toujours de portée homéopathique et susceptibles d'être remis en cause. Rien à la hauteur du défi que nous devons tous relever.

Dans un pays encore fortement marqué par la lutte des classes, au point d'apparaître comme unique de son espèce parmi ceux du même niveau de richesse, il faut d'abord convaincre les Français que l'entreprise est un bien d'intérêt général, qui ne fonctionne pas au seul bénéfice de ses propriétaires. Capital et Travail sont chez nous considérés comme d'irréductibles adversaires, actionnaires et salariés sont installés dans un conflit récurrent : ce que gagnent les uns l'est aux dépens des autres. Ces idées reçues sont largement dominantes. Ce sont elles qu'il faut d'abord combattre par des propositions concrètes

qui montrent que tous, de l'ouvrier au cadre supérieur, de celui-ci jusqu'au capitaliste qui détient le contrôle, tous ont à gagner directement de la bonne santé de l'entreprise.

— Fort bien, mais que proposez-vous ?

— Deux choses. Ma première suggestion porte sur les questions d'argent. Je propose que l'ensemble des salariés se voient reconnaître collectivement un droit permanent à une quote-part, prédéterminée, du profit annuel, de l'ordre de 20 à 25 %. Je ne vois pas quel motif puissant conduirait à exclure par principe cette possibilité.

— Vous voyez bien, me répond-il, que nous ne sommes pas en désaccord. La participation, l'intéressement sont des instruments utiles qui correspondent à votre idée. Nous pourrions, pourquoi pas, en favoriser l'extension et en renforcer la portée.

— Ces mécanismes, Pierre, sont inutilement complexes, donc incompréhensibles pour les bénéficiaires qui ne les apprécient que comme une forme complémentaire, et accessoirement défiscalisée, de rémunération. Ma demande est, dans l'ordre des symboles, d'une tout autre nature. Je propose de simplifier tout cela, de le rendre plus clair et de traiter explicitement les salariés, à hauteur du pourcentage de profit qui leur sera reconnu, comme des coactionnaires. Ainsi serait ébranlée la barrière idéologique dressée entre le capital et le travail.

« Mais l'argent n'est pas tout », continuai-je en constatant le manque d'enthousiasme du président du Medef à ce premier propos. La moue qu'il affichait

était pour moi comme un encouragement à pousser plus loin la provocation. « L'entreprise ne peut pas être considérée comme un objet d'intérêt collectif si les personnels ne sont pas associés à sa gestion. Leurs droits, à cet égard, doivent être pleinement reconnus, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Faites donc preuve d'audace ! Appelez publiquement les partenaires sociaux à transposer en France les règles de la cogestion allemande. Telle est ma seconde suggestion. »

Je vis Pierre Gattaz aussitôt se raidir.

— Moi, jamais ! Il n'en est pas question. Avec nos syndicats, cela est impossible. Vous nous voyez pratiquer la cogestion avec la CGT ?

J'essayai en vain de plaider.

— Pierre, dis-je, il ne s'agit pas de passer à l'acte dès demain, mais de dessiner un chemin, un projet afin de pousser chacun à sortir de sa posture.

C'était peine perdue.

Je saisis soudain les raisons profondes de l'immobilisme français. Devant les difficultés, nous préférons accuser plutôt que de nous réunir pour résoudre, contraindre par la loi en nous appuyant sur l'État qu'il faut dès lors pénétrer, ou à tout le moins, influencer, plutôt que convaincre. Notre appareil productif est condamné au déclin, et nous avec lui, car situé au cœur d'un nœud d'impuissances qui s'affrontent.

Ne pouvant accepter ce constat désespérant, persuadé que le débat d'idées est incontournable si l'on veut réellement modifier l'état des choses, je décidai

d'y participer pour ma modeste part. Sortant du bureau du président du Medef, je résolus sur-le-champ d'écrire ce livre. C'est un essai de nature aussi bien politique qu'économique, qui cherche à ouvrir la voie pour une vraie réconciliation entre les Français et leurs entreprises. De cela, il me semble que nous avons vraiment tous besoin.

